

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**De la COMMUNE de GRÉVILLERS (Pas de Calais)****Séance du 02 octobre 2018**

L'an deux mil dix-huit le mardi deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre LORENT, Maire de GRÉVILLERS.

Nombre de Membres :

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 09

Présents : 07

Procurations : 00

Membres votants : 07

Date de convocation : 25 septembre 2018

Secrétaire de séance : Magali MUSELET

Présents : Jean-Pierre LORENT ; Philippe THIÉBAUT ; Magali MUSELET ; Jean-Michel RAISON ; David BODELOT ; Frédérique LOISEAU ; Sophie MERLIER.

Absents excusés : Michel DEWITTE.

Absents non excusés : Nicolas GRESELLE.

Délibération n° 03

OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN PARC EOLIEN NORDEX VII PAR LA SOCIÉTÉ « Parc éolien NORDEX VII » SUR LES COMMUNES DE MARTINPUICH ET LE SARS

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que la société « Parc éolien NORDEX VII » a déposé auprès des services de la Préfecture une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien NORDEX VII sur les communes de Martinpuich et Le Sars.

Monsieur le Maire indique aux membres que les services de la Préfecture demande au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ladite demande.

Le Conseil Municipal

**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents,
DECIDE**

- D'émettre un avis défavorable sur ladite demande.

Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après publication
Et dépôt en préfecture le 12 octobre 2018

Délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Le Maire,
Jean-Pierre LORENT

